



Conseil économique et social

Distr. générale
26 août 2013
Français
Original: anglais et français

Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses

Quatre-vingt-quinzième session

Genève, 4-8 novembre 2013

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire de la quatre-vingt-quinzième session

Additif

Annotations et liste des documents

1. Adoption de l'ordre du jour

ECE/TRANS/WP.15/220 (secrétariat)	Ordre du jour provisoire de la quatre-vingt-quinzième session
ECE/TRANS/WP.15/220/Add.1 (secrétariat)	Annotations et liste des documents

Documents de base

ECE/TRANS/WP.15/190/Add.1 (secrétariat)	Mandat et Règlement intérieur du Groupe de travail
ECE/TRANS/WP.15/219 (secrétariat)	Rapport du Groupe de travail sur sa quatre-vingt-quatorzième session (14-16 mai 2013)
ECE/TRANS/225	ADR en vigueur au 1er janvier 2013

2. Soixante-quinzième session du Comité des transports intérieurs

ECE/TRANS/236 (secrétariat)	Rapport du Comité des transports intérieurs sur sa soixante-quinzième session
-----------------------------	---

3. État de l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR) et questions connexes

Le Groupe de travail sera informé de l'état de l'ADR, du Protocole d'amendement de 1993, des accords spéciaux et des notifications en application du chapitre 1.9.

À ce jour, aucun changement n'a été signalé en ce qui concerne l'état de l'ADR (48 Parties contractantes) ni celui du Protocole d'amendement de 1993 (33 Parties contractantes) depuis la dernière session.

4. Interprétation de l'ADR

Aucun document n'a été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

5. Travaux de la Réunion commune RID/ADR/ADN

ECE/TRANS/WP.15/AC.1/130, annexe II (secrétariat)	Rapport de la Réunion commune sur sa session de printemps 2013 (18-22 mars 2013)
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2013/31, Add.1 and Add.1/Corr.1 (Secrétariat)	Rapport du groupe de travail ad hoc sur l'harmonisation du RID/ADR/ADN avec les Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses de l'Organisation des Nations Unies
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2013/34 (Royaume-Uni)	Dispositions spéciales S5 et S13 pour les matières radioactives

Les textes adoptés par la Réunion commune à sa session d'automne 2013 (17-27 septembre 2013) seront mis à disposition pour approbation par le Groupe de travail.

6. Propositions d'amendement aux annexes A et B de l'ADR:

a) Construction et agrément des véhicules

ECE/TRANS/WP.15/2013/7 (CLCCR)	Chapitre 9.2: prescriptions pour les connexions électriques
ECE/TRANS/WP.15/2013/12 + document informel INF.5 (Allemagne)	Protection arrière des véhicules – 9.7.6
ECE/TRANS/WP.15/2013/13 (Suède)	Équipement électrique sur les remorques
ECE/TRANS/WP.15/2013/16 (Union européenne)	Agrément de type des véhicules et de leurs composants

b) Propositions diverses

ECE/TRANS/WP.15/2013/8 (Suède et Espagne)	} Formation des conducteurs de véhicules transportant des matières radioactives – Disposition spéciale S12
ECE/TRANS/WP.15/2013/15 (Suisse)	
ECE/TRANS/WP.15/2013/9 (Royaume-Uni)	} Certificat de formation du conducteur
ECE/TRANS/WP.15/2013/14 (Suisse)	
ECE/TRANS/WP.15/2013/10 (Suède et Espagne)	Sous-section 8.2.1.4: Formation des conducteurs
ECE/TRANS/WP.15/2013/11 (Roumanie)	Amendement éditoriaux et terminologiques pour le texte utilisé dans la section 1.9.5 des versions françaises et anglaises de l'ADR 2013
ECE/TRANS/WP.15/2013/17 (Suisse)	Interdictions de passage dans les tunnels
ECE/TRANS/WP.15/2013/18 (France et Suisse)	Signalisation orange pour une remorque détachée de son véhicule tracteur

7. Feuille de route relative à la mise en place des structures administratives pour la mise en œuvre de l'ADR

Aucun document n'a été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

8. Programme de travail

ECE/TRANS/WP.15/2013/6 (secrétariat)	Calendrier des réunions
ECE/TRANS/WP.15/2013/19 (secrétariat)	Projet de programme de travail 2014-2018
ECE/TRANS/WP.15/2013/20 (secrétariat)	Évaluations bisannuelles

9. Élection du bureau pour 2014

Conformément au Chapitre V du Règlement intérieur du Groupe de travail, tel que contenu dans le document ECE/TRANS/WP.15/190/Add.1, le Groupe de travail élira un(e) président(e) et un(e) vice-président(e) pour 2014.

10. Questions diverses

Aucun document n'a été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

11. Adoption du rapport